



Le point sur ►►►►►

L'enseignement agricole en Franche-Comté

Une rentrée sous le double timbre des valeurs de la République et de l'éducation socioculturelle.

L'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la nature et des territoires occupent une place reconnue dans le dispositif éducatif franc-comtois. Il est dispensé dans 26 établissements publics et privés, qui à la rentrée 2015, ont accueilli 5 364 élèves et étudiants (en progression de 2,4 % par rapport à 2014), auxquels devraient s'ajouter plus de 1 650 apprentis et 527 000 heures stagiaires en formation continue.

Pour la promotion précédente de diplômés, le taux de réussite global aux sessions d'examens a progressé par rapport à 2014, pour atteindre 86 % pour l'ensemble des filières et même 95 % pour le baccalauréat scientifique. Avec une insertion professionnelle dans les sept mois pour près de trois élèves sur quatre, ce dispositif de formation témoigne de sa vitalité et de son efficacité. Il est également caractérisé par une ouverture et une mixité fortes, avec une majorité de filles et près de neuf élèves sur dix originaires d'un milieu autre qu'agricole.

Une offre de formation au-delà de la seule production agricole

L'offre de formation des établissements d'enseignement agricole recouvre de nombreux secteurs professionnels. Si la production, considérée comme le cœur de métier, accueille en moyenne 18 % des effectifs, ce sont les formations aux services, notamment les services aux personnes, qui forment le premier secteur de l'enseignement agricole, avec un tiers des effectifs. Cependant il est à noter que cette offre recouvre d'autres secteurs notamment ceux de l'aménagement de l'espace, la protection de l'environnement, l'agroalimentaire, les agroéquipements.

L'offre généraliste arrive quant à elle en seconde position, avec 32 % des effectifs. Ainsi, les jeunes peuvent préparer un baccalauréat technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ou un bac S dans un établissement d'enseignement agrico-

le. Il faut souligner la présence de onze classes de seconde générale et technologique qui accueillent au total 321 élèves. L'enseignement d'exploration EATD (Ecologie, Agronomie, Territoire, Développement) permet une sensibilisation au développement durable dans les territoires, avec une approche pluridisciplinaire et de nombreuses sorties sur le terrain.

L'éducation socioculturelle, une discipline qui mise sur l'ouverture

Spécifique à l'enseignement agricole, l'éducation socioculturelle concourt à la construction personnelle de l'apprenant et au développement des valeurs du citoyen.

Elle passe notamment par l'investissement des élèves dans la conduite de projets. En outre, la découverte des différentes formes de cultures contribue à mieux accepter les différences, à développer la tolérance et participe au

développement des valeurs de la république. Cette discipline, qui fête cette année ses 50 ans, accompagne avec succès l'enseignement agricole dans son ambition de faire réussir tous ses apprenants. Inspirés de l'éducation populaire, les principes et méthodes de pédagogie active, approche systémique, pédagogie de projet, primauté de la capacité sur les savoirs, sont aujourd'hui présents dans tous nos enseignements.

Mobilisation pour les valeurs de la république

Pour cette rentrée scolaire, l'enseignement agricole régional s'inscrit pleinement dans la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République décidée après les attentats de janvier 2015. Les priorités se déclinent en trois grands objectifs : former à la laïcité et lutter contre les discriminations, favoriser la citoyenneté et l'engagement personnel, lutter contre les inégalités et promouvoir la mixité sociale. Ces objectifs sont déclinés au sein de chaque établissement agricole franc-comtois.



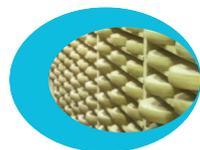
Page 2 :
Productions
laitières

Page 3 :
Productions
animales

Page 3 :
Point
météo

Page 4 :
Productions
végétales





En septembre, le prix du lait français poursuit sa lente remontée. En Franche-Comté, cela se traduit par une hausse de près de 1 €/hl du prix du lait non destiné aux productions sous AOP. Estimé à 38,12 €/hl, il reste encore inférieur de près de 6 % à sa moyenne triennale pour la période. Un écart identique est observé au niveau national.

Le prix AOP lève le pied

L'évolution du prix du lait AOP est plus contrastée. Après une légère baisse en juillet, il remonterait selon les estimations à environ 48,5 €/hl en août, soit la même valeur qu'en août 2014. Corrigé des variations saisonnières, le prix du lait AOP franc-comtois est en progression depuis plusieurs années. Cette hausse est néanmoins ralentie en 2015.

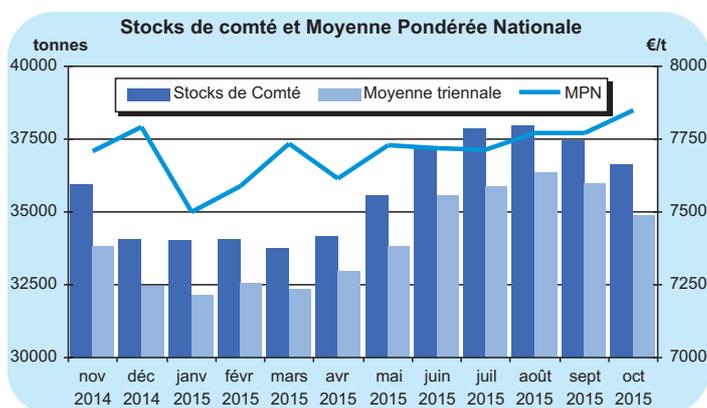
Soumises à une baisse saisonnière, les livraisons franc-comtoises de lait se maintiennent toujours à un niveau moyen supérieur aux années passées. En septembre, les volumes livrés sont ainsi de plus de 920 000 hectolitres, soit 7,6 % au-dessus de la moyenne triennale à cette période. Cet écart pourrait encore se creuser en octobre, avec plus de 987 000 hectolitres livrés selon les premières estimations, contre 913 000 hl en moyenne sur les trois dernières années.

Le Comté a le vent en poupe

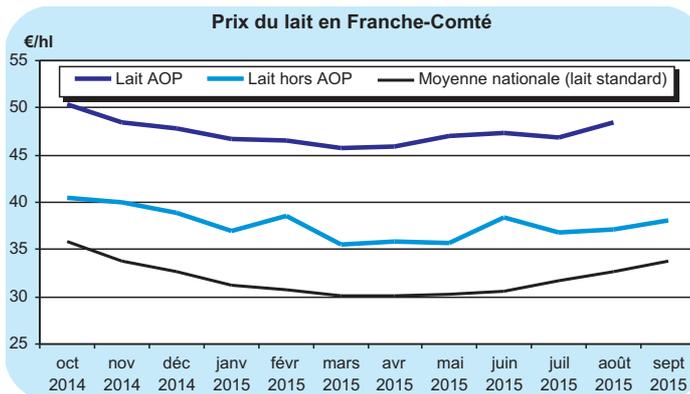
La baisse saisonnière de production laitière se répercute sur les fabrications de Comté, avec une baisse de 2,8 % des volumes entre août et septembre. Avec près de 4 500 tonnes, sa production reste cependant dynamique, supérieure

Production de fromage (tonnes)	Septembre 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne triennale
Comté	4 487	-2,0%	61 385	58 028
Emmental	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Morbier	882	+7,9%	10 468	9 626
Raclette	937	-7,3%	10 621	10 094
Gruyère	144	+16,9%	1 725	1 821
Mont d'or	818	+19,9%	4 879	4 774
Total	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

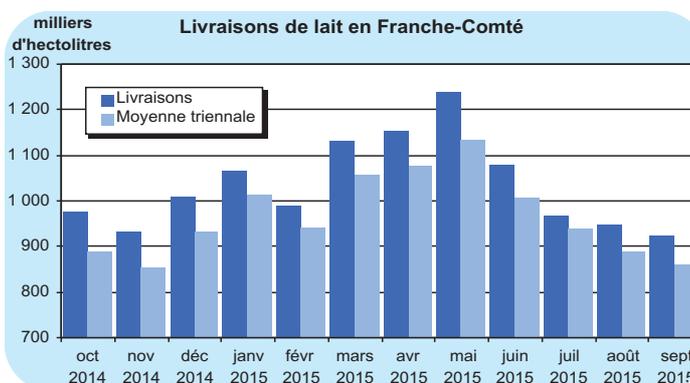
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

de 5,8 % à sa moyenne triennale pour la période. La consommation étant plutôt orientée à la hausse entre août et octobre, les stocks de Comté diminuent de plus de 1 300 tonnes en deux mois. Si le prix du Comté est stable en septembre, la MPN atteint un nouveau record en octobre, à presque 7 850 € la tonne.

D'autres productions fromagères sont moins touchées par cette baisse de la collecte. C'est notamment le cas du Mont d'Or, dont la campagne bat maintenant son plein. Avec près de 820 tonnes produites en septembre, les volumes sont supérieurs de 16 % à leur moyenne triennale pour la période. Si la production de fromage à raclette évolue également positivement en septembre, les 937 tonnes produites restent en-deçà des volumes des années passées (- 7,3 % par rapport à septembre 2014).

Avec plus de 880 tonnes en septembre, la production de morbier est supérieure de 11% à sa moyenne triennale pour la période. Les volumes cumulés sur 12 mois sont en progression constante depuis plusieurs années, et se rapprochent désormais des 10 500 tonnes.

La production de Gruyère est encore dynamique en septembre par rapport à l'année passée. Les 144 tonnes produites sont supérieures de 11 % aux volumes moyens des trois années précédentes en septembre. Cependant, cumulée sur 12 mois, la production de Gruyère reste faible par rapport aux dernières années (- 6,3 % en un an).



Filières animales

En octobre, la demande des transformateurs est moindre pour la viande de réforme laitière. Bien que l'offre soit également en léger recul, les prix s'en ressentent. En Franche-Comté, les abattages de gros bovins diminuent par rapport à septembre, pour s'établir à 1 245 tonnes. Pour la première fois de l'année, ces volumes sont inférieurs à ceux de 2014 à la même période (- 3,2 %). En parallèle, la baisse du prix de la vache de réforme entamée en septembre s'accélère. La carcasse de vache mixte O= se négocie en octobre à 3,29 € le kilo, soit une baisse de 18 centimes en un mois (- 5 %).

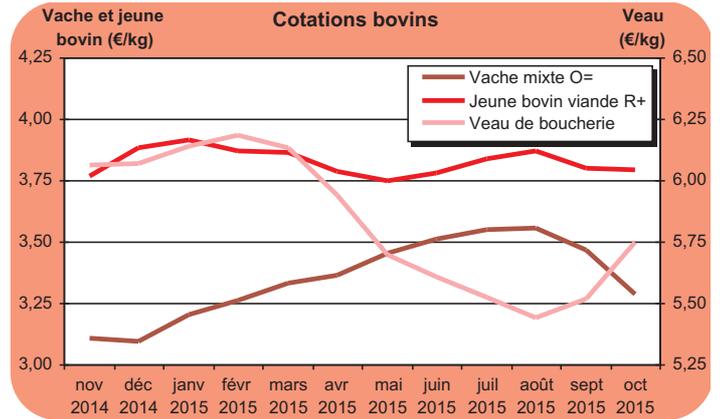
La viande bovine de qualité s'en sort mieux

A l'inverse, la viande plus haut de gamme trouve plus facilement preneur, ce qui permet aux prix des carcasses de jeunes bovins R+ de se maintenir à 3,80 €/t dans la région. Il en va de même pour les veaux de boucherie. Si les abattages régionaux augmentent de 5,8 % entre septembre et octobre, ils restent contenus face à la demande. Les cotations de veaux de boucherie progressent de plus de 20 centimes le kilo sur le mois, sans toutefois atteindre les prix d'octobre 2014.

Pas d'embellie pour le porc

La situation de la filière porcine reste tendue en octobre. L'absence d'enchères au marché du porc breton rend les prix très variables d'un abattoir à l'autre. Cela se traduit en Franche-Comté par une nouvelle baisse mensuelle du prix des carcasses, qui s'établit à 1,52 €/kg en octobre. Elle peut s'expliquer par des volumes d'abattages plus importants que les années passées, à plus de 2 000 tonnes.

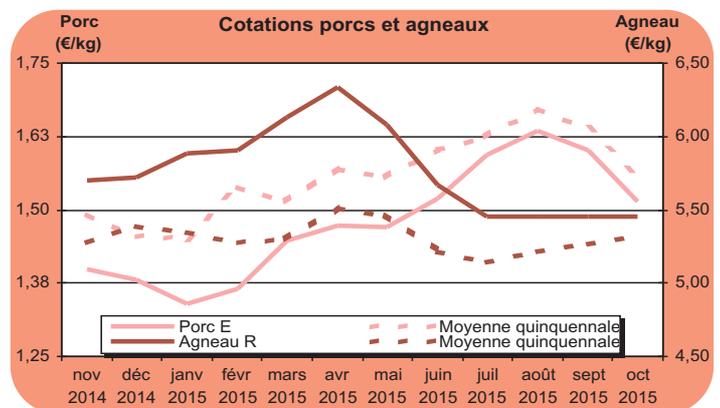
Après le pic de septembre lié à l'Aïd-el-Kébir, les abattages d'agneaux sont en replis en octobre. Avec 600 tonnes cumulées sur 12 mois, les volumes abattus sont proches de ceux des années passées. Le prix des carcasses est stable depuis trois mois.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Octobre 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 245	-3,2%	13 564	11 328
Veaux	162	-0,2%	1 979	2 111
Porcins	2 058	+2,4%	21 819	20 140
Ovins	40	-50,0%	599	607
Equidés	105	-21,4%	1 236	954
TOTAL	3 620	-1,7%	39 293	35 245

Source : Agreste - DIFFAGA

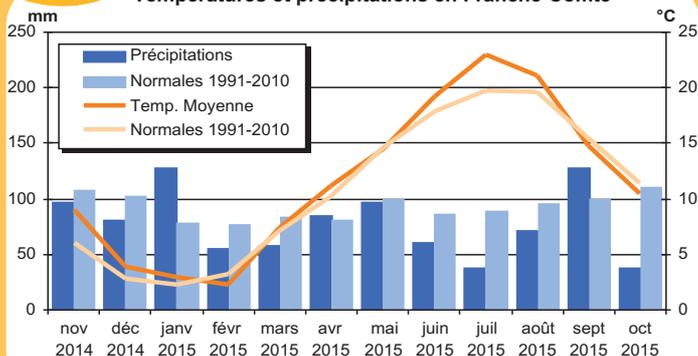


Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage



Point météo

Températures et précipitations en Franche-Comté



Source : Météo France

Après un mois de septembre relativement humide, les précipitations se font plus rares en octobre. Les épisodes pluvieux sont peu fréquents, avec les deux journées les plus arrosées en début et fin de mois. Avec une moyenne de 37 mm sur la région, le total mensuel des précipitations atteint seulement le tiers des normales saisonnières. Le mois d'octobre est ainsi encore plus sec que celui de juillet, en plein épisode de sécheresse estivale.

En revanche, les températures n'ont quant à elles plus rien d'estival. La moyenne quotidienne de 10,5°C est assez homogène sur la région. Elle est inférieure de 1°C aux normales de saison. La baisse de température intervient principalement en milieu de mois, avec par exemple une chute de 10°C de la température moyenne maximale sur Besançon en l'espace de deux jours.



Filières végétales

Avec la fin des récoltes de maïs s'achèvent également les derniers semis de céréales d'hiver. Les parcelles sont dans l'ensemble bien implantées et la pousse est relativement homogène selon la période de semis. Au niveau international, les conditions météorologiques ont des conséquences variées sur les semis. Si les pluies de fin octobre sont accueillies positivement en Ukraine et en Russie, les sols secs perturbent les semis dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis et autour de la Mer Noire.

Blé et maïs en concurrence pour l'alimentation animale

Les cours mondiaux du blé fluctuent donc au gré de la météo et de son influence sur les prévisions de rendements à venir. En France, les marchés sont surtout en attente de débouchés pour le moment peu présents à l'export pour écouler une pro-

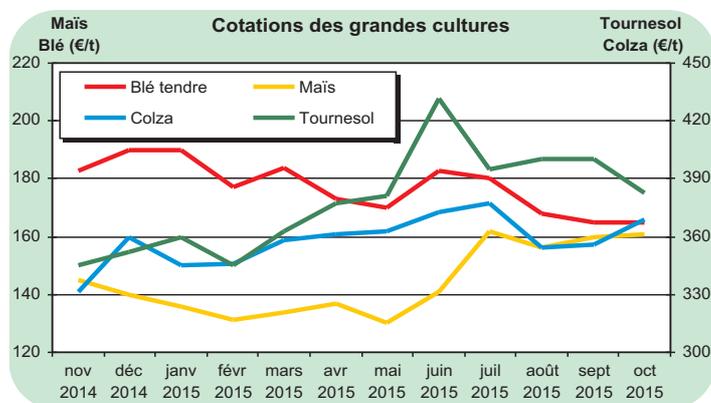
Récolte (quintaux par hectare)	Surface 2015	Rendement 2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	66 080	68	64
Seigle	1 150	57	56
Orge d'hiver	28 190	66	59
Orge de printemps	3 310	58	51
Avoine d'hiver	140	45	43
Avoine de printemps	1 020	40	40
Maïs grain	26 020	70	90
Triticale	5 400	54	49
Colza d'hiver	29 650	35	35

Source : Agreste - situation mensuelle

duction record. En Franche-Comté, les cours sont stables entre septembre et octobre, à 165 €/t.

La disponibilité et le prix du blé français le place en concurrence directe avec le maïs pour la fabrication d'aliments pour animaux. Les faibles récoltes de maïs, aussi bien en Europe qu'en Ukraine, permettent aux cours de se maintenir. Avec 161 €/t dans la région en octobre, ils sont proches des prix du blé.

La récolte abondante de soja aux Etats-Unis étant compensée par une forte demande chinoise, elle est sans conséquence sur les cours du colza. En revanche, l'augmentation du prix de l'huile de palme profite à ce dernier. La hausse des cours est cependant limitée par les prévisions optimistes de récolte du canola au Canada. En octobre, les cours du colza progressent tout de même de 3,7 % par rapport à septembre, pour s'établir à 369 €/t.



Source : La France Agricole

Actualité du mois

Une prochaine conjoncture Bourgogne-Franche-Comté à partir de janvier

Le Gouvernement a engagé depuis 2014 une profonde réorganisation de l'action territoriale, dans le but notamment de moderniser le fonctionnement des services de l'État. Elle passe notamment par la création au premier janvier 2016 de sept nouvelles régions, qui se substitueront à seize des régions actuelles (loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions). La Franche-Comté et la Bourgogne ne formeront ainsi plus qu'une région unique.

L'ensemble des services régionaux de l'État et organismes participant au comité de l'administration régionale s'adaptera alors à la nouvelle carte des régions, comme précisé dans la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la

République) adoptée le 16 juillet 2015. La DRAAF est donc en première ligne de cette fusion. Dès l'année prochaine, son organisation sera articulée autour d'un bi-site fonctionnel dont le siège sera basé à Dijon. Les deux sites actuels continueront donc d'exister, mais l'organisation interne sera revue en profondeur afin de répartir les différentes missions thématiques entre les deux sites.

Dans la logique de cette fusion, dès le 1er janvier de l'année prochaine, les publications du SRISE concerneront l'ensemble de la nouvelle délimitation territoriale. La conjoncture mensuelle se devra de refléter les spécificités de chaque filière de la nouvelle région afin d'harmoniser les publications actuelles des deux régions. Vous re-trouverez donc dès janvier une nouvelle « Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté ».

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
191 rue de Belfort
25043 Besançon Cedex
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

Directeur : Jean-Luc LINARD
Directeur de la publication : Florent VIPREY
Rédaction : Geoffrey HEYDORFF - Dominique RAGOT
Composition : Monique MARION
Impression : DRAAF

Site internet de la DRAAF Franche-Comté : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>
Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr/

Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros
Rédaction achevée le 30 novembre 2015